

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 7 (1949)

Heft: 3

Artikel: Contribution à l'étude des adaptions économiques

Autor: Zeeland, Marcel van

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contribution à l'étude des adaptations économiques

par MARCEL VAN ZEELAND

*licencié en sciences Commerciales et Consulaires,
docteur en droit, docteur en sciences fiscales et financières,
M. A. in Economics.*

Vous souvenez-vous encore des temps héroïques où les avions étaient pilotés « à l'instinct » ? Il fallait, en ce cas, évidemment attendre, pour corriger les embardées, qu'elles se fussent suffisamment accentuées pour éveiller l'attention. Le coup de barre, dans ces conditions, était d'autant plus sérieux que la déviation avait été forte et longue. Si bien que, parfois, la correction dépassait le point d'équilibre ; elle remplaçait l'erreur par la faute inverse.

Dans le pilotage automatique, au contraire, le moindre écart est noté, contrecarré immédiatement : c'est la succession continue de ces redressements minimes qui donne à l'appareil l'impression de rectitude, de sécurité.

Imaginez maintenant que le « système », au lieu de tendre à réparer les erreurs dès leur naissance, ait pour principe d'éviter les aménagements. Vous étonnerez-vous de retrouver rapidement un tel appareil écrasé au sol ?

Ceci n'est pas qu'une allégorie : c'est l'histoire véridique — et lamentable — de l'évolution de certaines théories économiques de notre temps. Ce que les points d'or étaient au change, le taux de l'intérêt variable l'était au crédit ; l'adaptation des prix, aux marchés et le terme, au comptant. Partout des mécanismes, finalement aussi simples qu'universels, corrigeaient automatiquement les erreurs, les à-coups dans la vie économique et sociale ; et le résultat était l'équilibre.

Les masses s'en apercevaient à peine ; on ne se rendait pas compte ; c'était tout naturel. On ne parle de ses organes que lorsqu'ils sont malades. Malheureusement, comme disait Molière : « Nous avons changé cela. » En bien ? D'un côté, peut-être. Mais de l'autre...

* * *

Nombreux et complexes sont les motifs du changement intervenu. Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur un tel sujet qui a été traité — et souvent — ailleurs. Parmi ces motifs il en est un, toutefois, que nous voudrions approfondir quelque peu. C'est la théorie du « choc absorber ».

L'évolution économique présente toujours un équilibre instable. Pour le maintenir, il est indispensable de se livrer à des aménagements, des « adaptations ». Il va de soi que plus les chocs à amortir sont profonds, rapides et localisés, plus ils sont pénibles et difficiles à amortir.

L'industrialisation, d'une part ; la spécialisation, de l'autre ; la concentration industrielle, enfin, ont « magnifié » les phénomènes économiques. D'individuelles, au temps de l'artisan, ou de « groupes » à l'époque de l'entreprise paternaliste, ces manifestations sont devenues de « masses » avec les cartellisations.

Jadis, l'ouvrier renvoyé rentrait simplement aux champs de son village où se trouvait, du reste, la petite usine. De même pour ces dernières, l'équilibre était entre unités maintenues « à la mesure humaine » et, de surcroît, largement réparties. Les mouvements en sens inverse finissaient, dès lors, par se compenser, en vertu de la loi des grands nombres.

On a trop souvent oublié qu'une des conditions de base du libéralisme était la dispersion des forces : dans l'espace *et* dans le temps. C'est pour avoir méconnu cette règle que les monopoles — et la démesure — ont introduit à la fois le dirigisme et le socialisme, son frère jumeau réclamé par la prolétarisation des masses.

A partir de ce moment, les réactions de l'économique sur le social devaient rapidement atteindre le plan national, avec les conséquences politiques d'une telle évolution. Ce mélange politico-économico-social allait plonger l'Europe — et le monde — dans des guerres planétaires. On n'en sort que pour aller de la frénésie de l'inflation aux rigueurs de crises économiques, lesquelles, par les conséquences sociales provoquées, ramènent les troubles politiques, la guerre — et les révolutions...

* * *

Ce n'est pas sans nostalgie que le contemporain évoque, devant un tel tableau, le temps d'avant 1914.

Les variations de prix étaient lentes et longues ; les troubles monétaires, réservés aux Balkans et à l'Amérique du Sud. Personne ne parlait du change ; et, lorsque le taux d'escompte bougeait d'un demi-point, c'était un « événement » commenté dans les journaux...

Et pourtant il y avait, même alors, des variations dans la courbe des phénomènes économiques. Mais, corrigées dès leur apparition par les équilibreurs d'un système universel, elles étaient à ce point réparties qu'elles apparaissaient comme diluées, noyées dans une sorte de brouillard qui en arrondissait — oh ! combien — les angles douloureux.

A l'époque, les à-coups de l'évolution économique étaient « étalés » *socialement* par les variations de prix (marchandises, taux d'intérêt, salaires) ; *dans l'espace*, par l'arbitrage (changes et échanges) et *dans le temps*, par les crédits.

Un « accident » se localisait-il quelque part dans le monde ? Aussitôt l'arbitrage jouait ; il amenait des marchandises pour faire baisser les prix ; de la main-d'œuvre, pour égaliser les salaires, et des crédits, pour réagir sur les taux d'intérêt. Les maux étaient, à ce moment, à l'échelle locale et les remèdes, à celle du monde. Maintenant, nous avons renversé le système. Ce sont les crises qui sont à l'échelle planétaire ; et, lorsque, péniblement — et avec quel retard — on se décide à intervenir, c'est à la fois localement et en ordre dispersé.

« Choc absorbers » ?

Autrefois, le système impliquait des arbitrages universels déplaçant, selon le cas, marchandises, capitaux et hommes. Mais le tout était basé sur des initiatives individuelles preneuses de risques, compensés par un espoir de profit. Or, on n'accepte plus le profit individuel, ni le risque. Que dis-je ? On vous punit, si vous vous obstinez à le prendre. Jadis, cela s'appelait arbitrage et on vous décorait ; maintenant, on dit spéculation ou fraude — et vous êtes mis en prison...

L'hypothèse nouvelle serait admirable — si elle jouait.

Malheureusement, elle ne joue pas.

Les changes, bloqués, freinent les échanges extérieurs où ils créent des courants artificiels. Bloqués à l'intérieur, les prix découragent la production et encouragent le marché noir. Les salaires bloqués aboutissent au chômage ; figés eux aussi, les taux d'intérêt

ruinent le marché des capitaux. Et, dans tous les cas, c'est le recours à l'Etat, qui implique lui-même de nouveaux recours à l'Etat avec, finalement, la substitution de ce dernier à tous les anciens mécanismes libres qu'on a réussi à dérégler.

Mais où l'Etat cherche-t-il les remèdes ?

Dans la bureaucratisation de l'économie ; en remplaçant, par des interventions administratives, les automatismes défunts.

Comment en est-on arrivé là ? C'est une longue histoire ; mais elle peut tenir en peu de mots : La concentration industrielle a supprimé la concurrence et la baisse des *prix des marchandises*. Le socialisme a supprimé les adaptations par la baisse des *salaires*. Le protectionnisme a continué en supprimant les adaptations par les importations de *biens*, tandis que les lois d'immigration limitaient les déplacements de *main-d'œuvre*. Keynes, alors, est venu qui a supprimé l'aménagement par la hausse de l'*intérêt*, tandis que le Dr Schacht a interrompu le circuit des *crédits extérieurs*. Il ne restait plus, dans ces conditions, que la possibilité de variations de *change* : les théories nouvelles les ont interdites...

Dans ce cas, malheureusement, *tout* est maintenant paralysé ; et, les « équilibreurs » ayant été supprimés, comment s'étonner de ne pas retrouver l'équilibre ?

On connaît l'objection : ceci est parfait, mais comment se reformait, jadis, ce fameux équilibre du temps du libéralisme et de l'étalon-or ? En d'autres termes, puisqu'il y a des chocs à absorber, quels étaient, à ce moment, les « chocs absorbeurs » ?

Le cadre de l'étalon-or classique mettait l'ictus sur la stabilité du change obtenu au moyen des adaptations par les prix intérieurs (marchandises, services [salaires] et crédit [taux d'intérêt]). En vertu de l'influence en cascade des envois d'or sur le crédit et les prix, c'étaient, en fin de compte, ces derniers dont les variations absorbaient le choc et rétablissaient la situation.

Théoriquement, les *deux* marchés, donneur *et* receveur d'or, se partageaient le poids économique et social des aménagements nécessaires. Les prix montaient pour celui qui recevait le métal ; ils baissaient pour celui qui le perdait.

Ces adaptations n'étaient « diluées », comme nous l'avons dit, que parce qu'elles portaient sur des poussières d'entreprises employant elle-mêmes une main-d'œuvre dispersée. Elles devaient

devenir beaucoup plus difficiles, lorsqu'à la concentration des entreprises a répondu le groupement syndical des ouvriers. Dès ce moment, la loi des grands nombres ne jouait plus comme avant. Les industriels freinaient d'autant plus les baisses de prix que les syndicats prenaient de force pour arrêter les diminutions de salaires. Dans ces conditions, les variations étaient surtout à la hausse, et le mécanisme s'encrassait.

C'est pour défendre les marchés intérieurs devenus ainsi vulnérables que chacun chercha progressivement à se protéger : droits de douane, d'abord, réagissant sur les prix ; contingents, ensuite, agissant cette fois directement sur le volume des marchandises. Le même esprit de « protection » sociale devait amener les lois limitant l'immigration de main-d'œuvre étrangère, qui concurrençaient les masses ouvrières autochtones et freinait la hausse des salaires.

Mais tout ceci n'intervient encore que dans les « effets » ; dans les transferts de biens, capitaux et hommes déjà « causés » par le mécanisme des variations de prix eux-mêmes dépendant des oscillations dans le volume et le taux du crédit. C'est alors que l'idée vint d'intervenir cette fois sur les « causes » de ces variations de prix, elles-mêmes génératrices de ces transferts : en agissant sur le volume du crédit mis à la disposition du marché réceptionnaire de l'or ; en empêchant ces entrées de métal de porter leurs fruits : en le « stérilisant » une fois entré. Et ce prétexte ne fut pas difficile à trouver : il s'appelle « hot money ».

Malheureusement, dans la mesure où ces mesures réussissaient à défendre le marché *réceptionnaire* en lui évitant sa part de réajustement, le marché *exportateur* devait, pour continuer à vendre, opérer des réajustements de plus en plus profonds sur ses prix de vente. De la sorte, le poids de la réadaptation, *jadis partagé*, était maintenant *repoussé*, des *marchés riches vers les seuls marchés pauvres*.

Encore, ces mesures prises par les marchés riches ne les défendaient-elles que sur *leur* propre territoire. On en arriva vite, toujours dans le même esprit, au concept d'empêcher les marchés exportateurs de faire jouer, *chez eux*, le mécanisme de l'abaissement des prix : en leur offrant des crédits extérieurs qui contrebalançaient leurs sorties d'or. De la sorte, la pression de ces hémorragies sur le volume du crédit intérieur ne jouant plus, les

réadaptations ne se faisaient pas davantage et l'effet recherché était obtenu. Malheureusement, les sorties d'or n'étant plus corrigées, il n'y avait pas de raison qu'elles cessent. D'un autre côté, les crédits extérieurs pouvaient être retirés d'un jour à l'autre ; c'est au reste ce qui s'est produit, sur une énorme échelle, en 1931. Le résultat en a été, respectivement, des blocages de transferts et des dévaluations de change.

Or ces dernières sont, elles-mêmes, des réadaptations par l'extérieur ; elles traduisent un effort désespéré, de la part du marché candidat-exportateur, pour parvenir quand même à vendre sa marchandise : en aménageant au moins l'expression de ses prix dans le change de ses débouchés.

Hélas ! dans la mesure où une dévaluation répondait à l'autre, un équilibre se reformait, ramenant tout le monde au point de départ. Il fallut bien, alors, en revenir aux adaptations par l'intérieur.

Comment ?

En intervenant sur les *éléments du coût de revient*.

Parmi ces derniers, les *salaires* étaient intouchables. Force était donc de se rabattre sur certains autres points comme le *taux de l'intérêt* et le *rendement des capitaux investis*.

Pendant tout un temps, on pourra, à cette intention, baisser artificiellement le coût de l'argent ; reprendre, sous forme d'impôts, une part grandissante des dividendes distribués. Jusqu'au moment où l'épargnant finira par comprendre que l'intérêt qu'on lui paie ne compense pas la perte effective du capital qu'entraînent les hausses de prix et que ce qui lui est laissé comme rendement dans les entreprises ne correspond plus aux risques assumés. Ce jour-là, il se mettra lui aussi en « grève ». C'est là que nous sommes.

On objectera : en ce cas, l'absentéisme de l'initiative privée forcera les pouvoirs publics à intervenir, faisant ainsi, une fois de plus, le jeu de l'Etatisme. D'aucuns même prétendent que c'est à cette fin qu'un certain machiavélisme tend, directement ou indirectement, à décourager précisément les placements privés ; de manière à pouvoir, après les avoir découragés, leur reprocher leur absence. C'est peut-être une autre histoire : elle n'en est pas pour cela moins actuelle et dangereuse.

* * *

Du temps de Joseph, les pharaons prélevaient, sur les récoltes abondantes, de quoi nourrir leurs peuples pendant les récoltes maigres. Cet exemple est souvent cité dans l'étude de la périodicité des crises économiques. Il nous paraît plus instructif encore à un autre point de vue : le mécanisme d'une intervention étatique *raisonnable*.

Déjà, à ce moment, ce que poursuivait la politique des pharaons était un certain équilibre ; mais basé sur la *modération pendant la prospérité*.

Les Etats actuels poursuivent, eux aussi, l'équilibre, la stabilité ; mais non plus sur la base d'une moyenne sage entre la prospérité excessive et l'excessive disette ; sur celle *du plus haut étage de la prospérité*.

En termes modernes, ceci s'appelle « théorie du plein emploi » ; lisez : de la non-adaptation. Parce que, suivant les principes sages du pharaon conseillé par Joseph, il n'y a pas longtemps encore, on « étalait » sa prospérité, comme l'inverse. On répartissait le tout dans le temps, par le crédit, et dans l'espace, par la dispersion des phénomènes économiques. Maintenant, malheureusement, on a tellement découragé le crédit qu'il doit se réfugier dans un financement gouvernemental basé sur l'impôt et l'inflation, tandis que les groupes sociaux nouvellement favorisés rétrécissent de plus en plus leur égoïsme à courte vue. C'est ainsi qu'au refus de l'adaptation d'Etat à Etat, par le protectionnisme, correspond, à l'intérieur des Etats, la préférence de salaires fixes — ou uniquement tournés à la hausse — corrigés par le chômage.

Ainsi, tel pays favorisé pendant la guerre s'installe dans sa prospérité ; il n'accepte pas qu'à cette période de vaches grasses succède celle des vaches maigres. On veut bien stabiliser : mais au maximum. De même quand une usine prospère est touchée par un retour conjoncturel, ses ouvriers préfèrent, au maintien du total de la main-d'œuvre sur la base d'un salaire réajusté, le maintien du salaire pour un groupe de favorisés, payés par l'envoi des autres à la rue...

Car il faut s'y résigner : l'absence de possibilité d'aménagement des rémunérations autrement que vers la hausse implique une série de conséquences dont le caractère désagréable n'empêche pas la vérité. L'alternative à ces réadaptations est le chômage et, comme le chômage est tenu, lui aussi, pour socialement insupportable, le gouvernement interviendra pour « créer des occasions de

travail ». Malheureusement, ceci doit se payer. Les ressources nécessaires seront trouvées dans des suppléments d'impôts — en temps de dépression économique, puisqu'il y a chômage — ou encore le recours à l'emprunt.

Et si l'une et l'autre de ces sources sont taries ? Les gouvernements actuels sont élus par le suffrage universel. Ils sont, dès lors, trop dépendants des masses pour avoir, à cet égard, la liberté d'action. A court de ressources, les Trésors auront recours à la banque centrale — et ce sera l'inflation monétaire.

Mais chacun sait maintenant ce que ceci veut dire et comment cette pratique réagit sur les prix. Ce sera, alors, leur hausse, réajustant ainsi en pouvoir d'achat, c'est-à-dire *réellement*, des salaires dont on n'a pas accepté de modifier le chiffre nominal.

Une fois de plus, la réadaptation se fait quand même, mais mal ; mal, parce que si elle avait été acceptée à temps, elle aurait influencé les prix de revient et provoqué ainsi la baisse des prix de consommation. De la sorte, l'ouvrier aurait regagné comme consommateur ce qu'il perdait comme producteur. Son salaire *réel* serait demeuré le même. Maintenant, au contraire, c'est le salaire réel qui est, quand même, abaissé et le salariat a subi, de surcroît, le chômage...

Défendre la non-adaptation des salaires nominaux en temps de crise ne veut donc pas nécessairement dire protéger la masse des travailleurs. Ceci implique plutôt la création de « groupes prioritaires », avec refus de voir les conséquences inéluctables des réactions qui finiront, malgré tout, par intervenir ; mais mal et en dehors du contrôle des hommes.

Partout, de la sorte, les aménagements automatiques par les prix (répartissant des difficultés dans le temps et les dispersant en vertu de la loi des grands nombres), ont cédé le pas à la théorie de l'intervention physique, agissant, non plus sur les *mobiles* de décisions humaines laissées libres, mais à coup de règlements autoritaires visant les *effets* au lieu des causes.

Appliquées aux marchés intérieurs, ces interventions s'appellent, selon le tempérament national, contrôle, dirigisme, planisme, « rationnement » ou « austérité ». L'équilibre — si on réussit — est recherché, à la fois, par une augmentation de la production et des restrictions de consommation. C'est le succès par le bas ; par le moins au lieu du plus, sauf dans l'effort. Si l'on ne réussit pas, l'équilibre se fera quand même : par le marché noir et l'inflation.

Et il n'en va pas autrement à l'extérieur. Là encore, le système se base sur une consommation décrue, c'est-à-dire des restrictions d'importations, sauf pour les matières premières. Mais, comme le change — ce prix des devises — n'est, lui non plus, pas réajusté, tout le monde en demande et la conséquence, une fois de plus, là aussi, est le rationnement et le contrôle. Si bien que ce que l'on n'a pas voulu faire par les prix, on le fait directement par les restrictions ; et, le mouvement étant à sens unique, le tout est financé par les réserves monétaires dont la disparition progressive est, dans ces conditions, inexorable.

Quand elles ont disparu, on a le choix entre de nouvelles restrictions de l'importation — comme en Suède ou en Argentine — des dévaluations successives — comme en France — ou encore les dons américains — comme partout ailleurs...

* * *

Mais là n'est pas le seul résultat du changement d'attitude pour les adaptations du corps économique et social au regard des variations cycliques de la conjoncture. Le résultat est, parfois, plus grave encore. Dans des cas spécifiques, en effet, les méthodes nouvelles ne font pas que créer ou, en tout cas, prolonger la crise qu'elles devaient corriger ; elles vont à l'encontre, exactement, de l'effet de protection sociale qui est, à la fois, leur prétexte et leur justification.

Le lieu n'est pas ici de traiter ces phénomènes par le détail. Soulignons simplement deux exemples qui tombent sous le sens ; j'ai nommé les deux « manques » à la mode : le logement et le dollar.

On peut soutenir que ces deux « crises », non seulement n'existent plus, mais que ce sont les moyens employés pour les combattre qui finissent par les prolonger.

Certes, on le soulignera : la théorie des ajustements naturels aidés, à la fois, ou répartis dans le temps et dans l'espace par des interventions sur les « causes essentielles » est sans application lorsque, par hypothèse, le but est précisément d'empêcher, dans des circonstances particulières, ces causes de développer leurs résultats.

Tel est, notamment, le cas d'hostilités où l'activité économique comme les préoccupations sociales cèdent, à priori, le pas à l'impératif de gagner la guerre. Tel est également celui de l'immédiat après-guerre. Cette fois, il s'agit, sans doute, de retourner à l'équilibre ; mais progressivement et de manière à ne pas créer des déséquilibres intermédiaires. Mais, ces cas d'exception mis à part, nous prétendons que l'intervention sur les effets, lorsqu'elle ne vise pas à laisser agir ou à encourager, au contraire, graduellement, les causes, aboutit à perpétuer le déséquilibre et entretient la maladie au lieu de la guérir.

Ainsi, il va de soi que, dans les pays en guerre, l'application pure et simple d'une liberté sans limite aboutirait à de telles montées de prix qu'elle encouragerait la constitution de stocks et provoquerait rapidement des troubles. Dans de telles circonstances, le rationnement assure à tous le minimum en faisant payer aux riches, par le marché noir, des suppléments de prix pour des suppléments de distribution.

De même, il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que, dans les villes détruites par la guerre, les limitations de loyer sont autre chose qu'une conséquence ; une mesure d'auto-défense dans des circonstances extraordinaires. Là, en effet, le jeu normal des réactions aux causes économiques ne peut intervenir ou le ferait mal étant donné l'énormité du déséquilibre et son caractère soudain, en même temps que le délai nécessaire pour reconstruire et les difficultés inhérentes au temps de guerre. Ainsi, l'intervention est peut-être un mal nécessaire dans ces cas d'exception. Par contre, elle se trompe et va à l'encontre de son but, lorsque, ces circonstances passées, elle s'« installe ». Oubliant qu'elle procède d'un cas particulier, elle s'érite en règle ; ne répondant qu'à des circonstances momentanées, elle entend durer ; accidentelle, elle tend à justifier sa permanence sous couleur de théories inventées à posteriori.

C'est là que, dans le domaine du logement comme dans les autres, la philosophie de l'intervention est encore à revoir, à cristalliser, à réétudier à la lumière d'une expérience maintenant acquise — et chèrement.

Mais revenons au logement. Si on laissait agir les prix, ils ne tarderaient pas, en cas de besoin, à s'adapter, forçant les preneurs à se restreindre et encourageant, au contraire, l'offre attirée par le rendement.

Au contraire, bloquez les loyers : immédiatement, les réactions agissent en sens opposé. Le locataire n'a plus de raison d'être modeste, tandis que le capitaliste en a de ne plus investir en bâtiments. Dans ces conditions, qu'arrive-t-il ?

En régime d'équilibre de prix, les ménages agrandissent normalement leurs appartements avec l'accroissement de leur famille. Par la suite, une fois les enfants mariés ou établis, la charge du logement devient trop lourde pour les parents restés seuls ; ils le quittent pour un autre plus petit et, dès lors, mieux adapté sous le rapport des besoins et des charges.

Donnez, par contre, un droit de « main morte », un régime de faveur aux locataires en place ; plus personne n'aura besoin de changer d'appartement, quelles que soient les variations dans la famille. Mieux : ceux-là mêmes qui voudront changer d'appartement n'en trouveront plus, étant donné que tout le monde suit le même raisonnement ; plus exactement, ils n'en trouveront qu'à des prix d'autant plus excessifs que les logements sont — artificiellement — raréfiés et par les loyers trop bas et par l'absence de constructions nouvelles, et que les propriétaires des appartements neufs doivent rétablir l'équilibre par rapport aux autres de leurs loyers « protégés ».

Mais quel est le résultat ?

La « protection » devrait, évidemment, dans le sens « social », favoriser les faibles, l'avenir, la race. Or, les protégés sont ici les parents, les vieux, les établis ; c'est le passé que l'on encourage en aidant ceux qui détiennent des appartements anciens. Les sacrifiés sont justement les jeunes couples désireux de se loger et qui cherchent. Ils ne trouveront, dans ce cas, ou bien qu'au prix fort, ou en s'établissant eux-mêmes chez les parents ; avec tous les désavantages sociaux de l'« orontocratie » et ses conséquences sur la natalité et l'éducation des enfants — si ce n'est sur les ménages eux-mêmes...

Ainsi, une loi dite de « protection sociale », non seulement *crée* le problème qu'elle entendait corriger, mais aboutit à *désavantager ceux que voulait protéger sa politique à courte vue*.

Et ce n'est pas tout. Le manque d'appartements, créé ou entretenu de la sorte, poussera les pouvoirs publics à intervenir, une fois de plus, sous la pression de l'opinion. Faisant alors — mal — avec les deniers de l'Etat ce que l'on empêche le capital privé de faire de lui-même, on bâtit, à coup de subventions, des logements nouveaux qui, lorsque la liberté sera graduellement rétablie, ne manqueront pas de

provoquer une nouvelle crise : celle de l'excès, cette fois, de logements, avec la dépréciation inutile et ruineuse des appartements anciens.

L'intervention *sage* aboutit à l'équilibre. L'autre continue et agrave le déséquilibre qu'elle entend combattre.

Ceci a été exposé récemment encore, à un représentant du peuple. Il a acquiescé — en soupirant. Mais, sur les instances qu'on lui faisait d'exposer, en public, cette doctrine qu'il reconnaissait de bon sens, il remarqua que toute vérité n'est pas bonne à dire et qu'au demeurant, compte tenu de l'opinion, il préférait ne pas compromettre, sans utilité, son mandat...

Il n'en est pas autrement du dollar. Je tiens qu'*au juste prix, toute marchandise est toujours offerte*. Quel est ce juste prix ? Celui sur lequel les parties à une convention libre se mettent d'accord. Et la spéculation ? Sauf à se brûler — rapidement — les doigts, celle-ci ne fait que prévenir les évolutions en puissance. Dès lors, pour quelques cas où elle joue à contre-sens, dans la majorité des autres, elle se place parmi les « avertisseurs-équilibreurs ».

Quoi qu'il en soit, le problème ne se pose pas ainsi. Il n'est pas question de supprimer, *immédiatement, tout* contrôle. Ce qui, au contraire, est en question ici, c'est *la nouvelle politique du « cadeau universel »*.

Le fait paraît, à la réflexion, ironique. Les mêmes gens qui prêchent le régime de l'«austérité» sont les premiers, en réalité, à insister sur cette théorie de redistribution d'un nouveau genre.

Le cultivateur doit livrer ses produits en dessous de leur prix de revient. L'industriel en perte doit hausser ses salaires. L'intermédiaire, au contraire, ne devrait pas intégrer ses impôts dans son coût de revient, de même que le change — cet obstiné — ne devrait pas plus se déprécier que le taux d'intérêt ne devrait monter. Tout le monde doit faire la charité à tout le monde. N'est-ce pas merveilleux ?

Seulement, voilà : à vendre partout en dessous du prix, il y a — chose curieuse — beaucoup plus d'acheteurs que de vendeurs. Alors, d'accuser la «spéculation» et d'instituer rationnement et contrôles. A ce train-là, nous n'en sortirons *jamais*.

Il n'y a pas eu de problème du dollar, en Europe, en 1918. Parce qu'alors, le change *bougeait* ; il traduisait, jour par jour, un prix d'équilibre entre une offre et une demande libres. Mais, précisément, parce qu'elle était libre et obtenait un juste prix, *il y*

avait une offre et non, comme maintenant, des demandes à sens unique. Il est même remarquable que, malgré tout — et les erreurs commises — cette liberté totale d'après la première guerre n'ait enregistré, en fait, qu'une dépréciation lente et — les vaincus exceptés — relativement faible des grandes monnaies européennes.

On objecte que, même dans ces conditions, ces perturbations dans les changes ont eu des effets profondément nocifs — dont le moindre ne fut pas l'étoffement des classes moyennes — effets encore accentués par l'étendue et les soubresauts de spéculations internationales sur les monnaies ainsi livrées à elles-mêmes.

Loin de nous de nier le danger de toute détérioration monétaire profonde et rapide (dans les deux sens : de hausse, comme de baisse). Mais on rappellera, pour rester objectif, que ces adaptations extérieures à une inflation de crédit, fruit de la guerre, n'eurent pas que des résultats aussi détestables.

En effet, la hausse des prix qui les accompagnait eut pour effet de stimuler la reconstruction tout en réduisant le poids économique, autrement insupportable, de l'endettement né des hostilités. De même, payés à leur prix naturel — de change *et* d'intérêt — les capitaux étrangers sont venus d'eux-mêmes d'autant plus abondants à la rescoufle qu'ils étaient assurés de leur liberté de mouvement. Enfin, ils apportaient avec eux matières premières et rééquipement industriel que nous en sommes, maintenant, réduits à demander à la charité étrangère et qui, à ce moment, arrivaient spontanément dans un climat d'entreprises laissé au puissant moteur que constitue l'initiative individuelle.

Quant à la spéculation, il est vrai que des groupes se sont, à l'époque, livrés à des manœuvres sur plusieurs monnaies. Mais c'est qu'ils « escomptaient » l'effet de parités fixées, pour certaines, de façon malencontreuse. Et, pour les cas où ces mouvements ont enrichi — temporairement — leurs auteurs au détriment des collectivités, il en est d'autres (qu'on pense au franc Poincaré) où leur action a contribué — parfois involontairement — au succès de réformes monétaires que plusieurs de ces spéculateurs ont, au reste, payé de leur ruine.

A l'heure actuelle, on a voulu éviter même cette dépréciation. Le résultat est qu'on aboutit à la dévaluation quand même ;

mais dans la contrainte et avec des inconvénients combien plus graves dont on commence seulement à mesurer les lointaines répercussions. Une fois de plus, comme dans le logement, l'intervention — mal faite — accentue le manque, en temps de crise, pour pousser à une production qui ne sortira ses effets excessifs que lorsque le maximum du besoin sera passé.

Ainsi, dans tous les sens, on arrive au déséquilibre, ce qui est contraire à l'essence de la doctrine même. Ici encore, la différence est que les aménagements, de lents et dispersés qu'ils étaient autrefois, se font, maintenant, par à-coups et de manière brutale portant, de surcroît, sur les groupes minoritaires. On ne peut pas dire que ce soit un progrès.

CONCLUSIONS

Les « manques » *véritables* de l'économie contemporaine ne sont ni le logement, ni le dollar, ni même les matières premières. C'est, surtout, la « raison raisonnable », la « liberté » (avec une bonne monnaie pour la défendre), le goût du risque et la possibilité d'un profit qui en justifie la recherche et l'acceptation.

Mais cette possibilité retrouvée d'adaptation doit, elle-même, pour porter ses fruits, être soumise à certaines conditions. Il faut qu'elle soit « supportable » et, pour cela, étalée dans le temps — et « juste », c'est-à-dire ne portant pas uniquement sur certains pays et sur certaines classes sociales.

Jadis, elle pesait surtout sur les masses ouvrières ; actuellement c'est l'inverse et le capital, exagérément taxé — et brimé — réagit. Là encore, on pourrait parler de « justice ». Mais indépendamment de ceci, parlons plutôt « intérêt » — j'entends : bien compris et, à la longue, — du salariat lui-même. Le temps de la domination d'une classe sur l'autre est passé ; que ce soit du capital sur le travail — ou l'inverse. Notre époque a, devant elle, toutes les possibilités magnifiées d'une découverte scientifique qui porte à son apogée le pouvoir de l'homme sur la matière. Quand on peut, pratiquement, produire *ce que l'on veut*, les problèmes de *distribution* du résultat de cette production devraient en être singulièrement simplifiés. Mais ceci n'est vrai que *si l'on accepte de rester dans le cadre de la raison et de la bonne volonté*. Autre

chose est si, dans un accès de démence idéologique, on brise ou freine — intentionnellement ou non — l'appareil de production.

D'un autre côté, on réalisera vite que le tout n'est pas de reconstituer ou moderniser cet appareil de production ; ou encore de produire à n'importe quel prix. Il y a là plusieurs étapes et les conditions dans lesquelles l'évolution se produit influent considérablement sur son résultat réel.

C'est ainsi que la remise en ordre de l'industrie européenne détruite, usée ou démodée par suite de la guerre devra se terminer sans doute le plus rapidement possible, mais à un rythme qui ne sacrifie pas, à priori, un niveau de consommation indispensable pour l'équilibre social ou la projection de cet effort dans le temps. Il faudra, ensuite, que cette reconstruction s'effectue dans un cadre qui assure, à cette fin, la coopération efficiente du capital et du travail.

De même, à moins de s'opérer rapidement dans le vide, la production devra non seulement intervenir à des prix susceptibles de soutenir la concurrence, mais encore ne pas aboutir à priver de pouvoir d'achat précisément ceux-là qui ont des besoins à satisfaire.

Pour cela, il est nécessaire, dans l'intérêt bien compris des deux parties intéressées, qu'on puisse attendre, à la fois du capital et du travail, qu'ils se soumettent tous deux intelligemment aux adaptations commandées par l'évolution de la conjoncture économique.

Le reste viendra de surcroît. Et quand, grâce à l'initiative ainsi encouragée, on aura rebâti une vraie prospérité, on pourra alors passer à de nouveaux stades de réformes sociales, vraies elles aussi, dans ce cas, parce qu'assurées de durée.